

L'ellipse verbale en français : point de vue diachronique

Dans son étude sur les verbes auxiliaires en ancien et moyen français Miller (1997, 119) constate : « OFr and MFr had a distinct syntactic class of auxiliary verbs, namely *estre*, *avoir* and *faire*, which were involved in a number of specific syntactic constructions distinguishing them from ordinary verbs ». Les constructions décrites par Miller dans son enquête se rencontrent assez couramment dans des contextes dialogiques, sous forme de réponses-échos du type *si estoient*, *non a*, etc., servant à acquiescer ou contredire (Cf. les recommandations du *Donait François* de John Barton, ca. 1409)¹. L'article qui suit se propose de prolonger et de repenser les observations faites par Miller et ses prédécesseurs² à la lumière d'un corpus élargi, et de soulever de nouvelles questions concernant l'usage et l'évolution de ces constructions.

1. Interrogatives elliptiques et périphrastiques

Penchons-nous tout d'abord sur un phénomène semble-t-il inexploré : l'emploi en ancien et moyen français d'*être*, *avoir* et *faire* au sein de constructions elliptiques interrogatives, d'un côté au sein de réponses-échos de type interrogatif, de l'autre au sein de 'question-tags' comme en anglais, ou plus précisément de 'grammatically-dependent question tags' (« GDQT » ci-dessous – Axelsson 2011). De tels emplois s'observent dès le XIII^e siècle:

- (1) Li reis [...] dist a Lancelot k'il laist la bataille, 'ke madame, fait il, le velt'.
- Faites ? Dame, dist Lancelos
(Lancelot do lac IV 2,2)
- (2) J'an suis quit, ne suis dom, Dame ? fait ele a la reine.
(*op. cit.*, II 158)
- (3) Ancor, fait Hectors, n'a ele de vos garde; avez don demoiselle ?
(*ibid.*, 218)

¹ « Outre scachez que quant vous vouldrez otrier ou nier ce qu'un aultre a dit, donc il vous faut escouter que est son verbe, [...] car s'il soit cest verbe je suis, ou je ay, tu repondras par le mesmes verbe. Mais s'il soit un aultre verbe, donc tu repondras par cest verbe je feis, tu feis » (cit  dans Marchello-Nizia 1979, 254).

² Cf. Maupas (1618, 167) ; Oudin (1640, 289, 292) ; Schulze (1888, 404) ; Haase (1898, 248, 259) ; Brunot (1911, III, 2, 622) ; Reid (1939) ; Spitzer (1946) ; M nard (1973, 109-110, 249-250) ; Marchello-Nizia (1979, 252-253) ; Martin and Wilmet (1980, 17-19) ; Jensen (1990, 420-422) ; Ponchon (1994, 294-312).

- (4) Robin : Ho ! Singneur, chis jeus est trop lais, 462
En est, Perrete ?
(Li gieus de Robin et Marion)
- (5) Marion : Je cuit que vous l'i trouverés/ [sc. l'oiseau] 284
 Tout maintenant i est volés/ [sc. dans l'arbre]
 Li Chevaliers : Est, par amours ? 286
(ibid.)

En (1) et en (5), le locuteur utilise l'interrogative elliptique pour remettre en question l'assertion précédemment énoncée par son interlocuteur. En (2), (3) et (4), le locuteur complète son assertion par une interrogative elliptique, afin de permettre à son interlocuteur de prendre en charge la proposition tr. Plusieurs caractéristiques sont ici à noter s'agissant des 'question-tags' : la polarité est inversée et le pronom sujet est omis ; le pronom objet est lui aussi omis en (1) et en (5). Les trois verbes concernés sont *être*, *avoir* et *faire*, tout comme dans Miller (1997), mais il convient de noter qu'*être* et *avoir* sont ici des verbes pleins et non des auxiliaires. Comme l'observe Miller, le modèle à l'œuvre ressemble à celui de l'anglais moderne, excepté pour ce qui est de l'omission du pronom sujet. *Être* et *avoir* se trouvent répétés dans la construction elliptique, les autres verbes étant repris par *faire*.

Cette ressemblance vis-à-vis des constructions elliptiques de l'anglais se trouve renforcée par un fait important qui semble avoir échappé à P. Miller dans son enquête : la « distinct syntactic class of auxiliary verbs » en question ne se limitait pas à *être*, *avoir* et *faire*, mais s'étendait dans une certaine mesure, au moins, aux auxiliaires modaux *devoir*, *pouvoir*, *vouloir*, *savoir* et *falloir*. Pour la période de l'ancien français, des exemples de réponses elliptiques où figurent des verbes modaux nous sont notamment connus grâce à l'étude de T. B. W. Reid (1939) sur « Non, *nen* and *ne* with Finite Verbs in French » :

There are also occasional examples of the use of certain verbs belonging to the class of modal auxiliaries (for which *faire* is not felt to be a satisfactory substitute), whether used as auxiliaries or as autonomous verbs; so *devoir*, *pouvoir*, *savoir*, *vouloir*, e.g.:

Por la beauté qui est defors Doit toz li monz amer son cors. – Non doit. – Si doit (Mérougis, 541; cf. 447).

Chil Buriles disoit que le terre ke Esclas tenoit devroit estre soie, et Esclas disout ke non devoit (Henri de Valenciennes, ed. Wailly, 545, var. CEF; the MSS. have non faisoit).

Ficher? Si pos, se dex me saut ! – Par ma foi, non pois, dit Primaut (Roman de Renart, XIV, 712).

[...]

Volés me vos tere a engine? – Certes, ce dist Renars, non voil (Roman de Renart, II, 321).

Nos recherches dans la base Frantext Moyen Français (1330-1500) ont révélé que l'ellipse modale était encore active aux XIV^e et XV^e siècles :

- | | |
|---|-----|
| (6) Gardez bien que pas n'obliez | 436 |
| Qu'a vostre fille ne diez | |
| Connant souvent sanz detrier | 438 |
| Devra pour le bourgeois prier | |
| Qui tant son mariage avance | 440 |
| <u>Aussi devrez vous sans doubtance</u> | |
| Tenez y estes. | 442 |
| (Miracle de un marchant et un Juif) | |
| (7) Avant, Lambert, mettre en arroy | 655 |
| Te fault de venir jusque au roy | |
| Et my, <u>si fault.</u> | 657 |
| (Miracle de Sainte Bautheuch) | |
| (8) Tout le ciel ne fu onques fait et ne peut estre corrompu si comme aucuns dient que <u>si peut.</u> (Nicole Oresme, Le livre du ciel et du monde, 1370, II, 266) | |
| (9) Mes escuyers, chascun de vous l'acueille | 980 |
| Vostre puissance en ce soit dispercee | |
| Et l'amenez, voire, <u>vueille ou non vueille.</u> | 982 |
| (André De La Vigne, Le mystère de Saint Martin). | |

Puisque les réponses-échos sont si largement attestées en français médiéval et classique, il convient de se demander pourquoi les exemples de GDQT sont si rares. Dans la base Frantext Moyen Français ils deviennent certes plus nombreux, mais se rencontrent souvent dans les mêmes textes – les farces et les *Cent nouvelles nouvelles*, par exemple :

- | | |
|--|-----|
| (10) Nous voulons en ce estre pour vous, monseigneur, et vous les arez ; <u>n'ara pas</u> , madamoiselle ? | |
| (<i>Les cent nouvelles nouvelles</i> , 189) | |
| (11) Il en y a assez pour nous deux. <u>N'a pas</u> , mon compaignon ? | |
| (<i>ibid.</i> , 214) | |
| (12) Et Jehan, beau sire, laissez luy achever ce qu'il a commence, je vous en requier, et vous aurez VIII rasieres. <u>N'ara pas</u> ? | |
| (<i>ibid.</i> , 290) | |
| (13) Vous le m'avez dit vraiment | 272 |
| <u>Dont n'avez mie</u> ? | |
| (Miracle de Saint Panthaleon) | |
| (14) C'est de vo letice, <u>n'est pas</u> ? | 138 |
| (<i>Sottie des sots fourrés de malice</i>) | |
| (15) Vous y estes cy venus pour querir argent et leur delivrance, <u>n'estes pas</u> ? | |
| (Jean Froissart, <i>Chroniques</i> , III, 201) | |

- (16) Tu est maintenant à ton aise?
Non es pas? Dy !
 (La Passion d’Auvergne, 211, fragment B)
- (17) Je croiz que si ferez vous, sire ; 1368
Ne ferez pas ?
 (Miracle de Sainte Bauteuch)
- (18) Parlez bas ! Ferez ? 577
 (La Farce de Maître Pathelin)
- (19) Et maintenant vous me voiez bien, faietes pas ?
 (*Les cent nouvelles nouvelles*, 113)
- (20) Je croy, dit il, que vous songiez de la lemproye, faisiez pas ?
 (*ibid.*, 266)
- (21) Il luy ennuye bien, fait pas, d’estre ainsi seul ? (*ibid.*, 269)
- (22) Vous savez bien le grand jardin de ceens, faietes pas ? (*ibid.*, 307)

La rareté des attestations de cette tournure peut suggérer qu’il s’agissait d’une construction familière ou populaire, surtout lorsque l’on pense aux perceptions négatives qui ont accompagné la disparition des réponses-échos en français moderne. En effet, bien qu’on trouve encore des constructions elliptiques en *être* et *avoir* jusqu’au XVII^e siècle (cf. Haase 1898, 248, 259 ; et Miller 1997, 129), le Dictionnaire de l’Académie française (1694) en désapprouve fermement l’usage : « Si est, si fait, si feray, si feray-je. Façons de parler basses, dont on se sert quand on répond en affirmant. Je croy qu’il ne peut plus, si est, si fait, n’irez-vous pas ? si feray, si feray-je » (c’est nous qui soulignons). Le Dictionnaire ne précise pas depuis quand ces « façons de parler » sont considérées comme « basses », mais suggère pour le moins que *si est* et *si fait* seraient devenus des expressions figées, sans correspondance obligée avec le verbe auquel elles répondent (ici croire). Toujours au XVII^e siècle, on peut voir faire reprendre être, comme l’illustre cet exemple tiré des Mazarinades :

- (23) Halas Gazette je suis mort,
Non fait, non fait, c’est que je dor.
 (*Le véritable Gille le Niais* – Projet Mazarinades / RIM <<http://www.mazarinades.org/>>)

La sixième édition du Dictionnaire de l’Académie française (1835, 728) observe : « Si fait. Façon de parler familière dont on se sert pour affirmer le contraire de ce qu’un autre a dit. Je crois qu’il n’a pas été là. Si fait, il y a été. Quelques décennies plus tard, on peut trouver dans le Dictionnaire de la langue française de Littré (1873-1877) :

Populairement. Si fait, loc. adv. Au contraire, quand on veut affirmer ce qu’un autre nie. Je n’y entends rien ; si fait pourtant, j’y entends quelque chose, J. J. ROUSS. Hél. IV, 2. || Si fait, non fait, termes durs et mal polis, De Caillières, 1690. Si fait se dit encore ; non fait ne se dit plus’ (II, 1608 – c’est nous qui soulignons)

Il est donc vraisemblable que l'évolution ultérieure des GDQT et des réponses-échos de l'ancien et du moyen français ait été dictée par des facteurs d'ordre sociolinguistique, plutôt que par une restructuration syntaxique.

2. Le français médiéval permettait-il l'ellipse du VP ?

Avant de se prononcer sur cette question, il convient de prendre acte de deux études récentes sur les « grammatically-dependent question tags ». Axelsson (2011) et Sailor (2011) recensent des constructions de ce type dans un certain nombre de langues indo-européennes (portugais, breton, gallois, irlandais, gaélique écossais, anglais, norvégien, danois, persan), ouralique (finnois), dravidienne (malayalam), et sino-tibétaines (meitei, taïwanais). En outre Axelsson inventorie 66 langues dans lesquelles ces constructions seraient totalement absentes³. Selon elle, la connexion entre les GDQT et les réponses-échos est évidente :

If verbs are repeated in answers to polar questions, it seems more likely that they will appear in question tags. It is notable that also in Portuguese (Cruz-Ferreira 1981:342), Persian (Mahootian 1997:131) and Finnish (Karlsson 1999:72), one may answer polar questions using the appropriate form of the lexical verb found in the question (echo responsive), instead of using general words for « yes » and « no ». (Axelsson 2011, 835)

Pour Sailor, en revanche, « V[erbal] P[hrase] E[llipsis] is a necessary condition for the existence of tags in a language » (2011, 13). C'est-à-dire qu'il en irait autant des GDQT du français médiéval que des cas d'ellipse du VP.

L'ellipse du VP est envisageable dans les exemples de GDQT où figurent *être* et *avoir*, c'est-à-dire où le matériau VP est directement récupérable, comme suit :

- (2) Ne suis_i dom [VP t_i [quit]] ?
- (3) Avez_i don [VP t_i [garde] [d'ele]] ?
- (4) En est_i [VP t_i [trop-lais]] ?

On peut considérer ici que le verbe conjugué procède du VP, et remonte ensuite en position fonctionnelle plus haute, marquée *t* co-indexé au verbe par _{*i*}. En (1), par contre, cette analyse est impossible, puisque *faire* remplace le verbe *vouloir* ainsi que son complément, pronominalisé par *le*, et entendu comme « veut que Lancelot laisse la bataille ». À aucun niveau d'analyse le contenu en question ne peut être considéré comme constituant ellipsé. Ainsi Miller (1997) se refuse à voir des constituants vides dans les constructions qu'il étudie, préférant considérer *estre*, *avoir* et *faire* comme des pro-prédicats, c'est-à-dire comme des opérateurs à même de s'approprier les contenus syntaxique et sémantique de leur antécédent discursif. Si l'on applique cette approche à nos exemples, en (4) *est* agit comme une copule régissant un syntagme adjectival, et est interprété en tant que telle ; en (5) en revanche, *est* agit comme un verbe régissant un complément VP, et est interprété conformément – la distinction

³ Signalons par ailleurs que ces constructions étaient encore en usage jusqu'au début du XX^e siècle dans certains dialectes méridionaux du néerlandais (Ryckeboer 1998).

repose sur la disponibilité de l'antécédent verbal. En (1) enfin, *faites* s'identifie à *vouloir* ainsi qu'à son complément, comme on l'a vu. En traitant *estre* et *avoir* de la même façon que *faire*, on supprime la notion de VP ellipsé dans les GDQT, tout comme Miller l'a fait pour les réponses-échos.

Notons qu'adapter l'analyse de Miller au cas des GDQT nous conduit à rejeter l'association envisagée par Sailor entre ellipse du VP d'une part, et usage des GDQT d'autre part – le français médiéval semble bien infirmer le lien typologique supposé exister entre ces deux constructions.

Cela étant dit, il convient d'évoquer l'ellipse du VP telle qu'on peut l'observer dans les exemples suivants :

(24) Nos n'eussions mie tant demoré en cest pais comme nos avons.

(*La mort le roi Artu*, 37)

(25) Il n'a cure d'ome qui si haut soit monté come vos estes.

(*La queste del Saint Graal*, 159)

L'ellipse du VP est en outre envisageable dans le contexte de verbes modaux, dont le complément est fréquemment absent en ancien français, comme par exemple dans les propositions comparatives :

(26) Quant vos l'avroiz trové, si tenez sa compaignie au plus que vos porrez.

(*La queste del Saint Graal*, 79)

(27) Si soiez apareillié de lui recevoir si com vos devez.

(*La mort le roi Artu*, 56)

(28) M'est avis que vos en savez melz doner conseil que nus altres ne sauroit.

(*Lancelot do Lac*, III, 132)

Ceci est un phénomène que Miller (1997) ne prend pas en compte : on ignore s'il considère de tels emplois des verbes *pouvoir* et *devoir* comme relevant du pro-prédicat, comme il l'a préconisé pour les cas d'*estre*, *avoir* et *faire*. Or la possibilité d'employer un verbe modal sans complément apparent s'est maintenue en français moderne, cf. Busquets & Denis (2001), par exemple :

(29a) Il a mangé tous les gateaux qu'il a pu.

(29b) Il a mangé plus de gateaux qu'il n'aurait dû.

Cependant selon Dagnac (2010) et Authier (2012), il s'agit ici de l'ellipse d'un syntagme propositionnel, plus complet qu'en anglais, qu'ils désignent par TP (« Tense Phrase »). Pour preuve, le français ne permet pas l'ellipse du complément de l'auxiliaire de la voix passive, à la différence de l'anglais :

(30) The pictures were saved from the fire but the furniture could not be.

(30) *Les tableaux ont été sauvés de l'incendie mais les meubles ne pouvaient pas être.

D'après nos recherches, tel était déjà le cas en ancien français, par exemple :

(31) Il se pense qu'il a hui esté menez la où onques mes ne pot estre menez.
(*La Queste del Saint Graal*, 141)

Nous n'avons pu détecter aucun exemple où l'auxiliaire passif *estre* n'était accompagné de son complément. De même pour l'auxiliaire aspectuel *avoir*, qui dans l'ancienne langue préférait à l'ellipse du VP la reprise verbale en *faire* :

(32) Et celui jor porta li rois Artus armes et le fist si bien qu' il n'a el monde home de son aage qui ausi bien le poïst avoir fet.
(*La mort le roi Artu*, 151)

Soulignons encore la différence d'avec l'anglais, où l'ellipse du seul VP est autorisée, cf. la traduction de la seconde partie de (33) :

... that there is no other man of his age in the world who could have.

Il s'avère donc que les emplois de verbes modaux ne permettait pas au français de remplir la condition proposée par Sailor 2011 selon laquelle « V[erbal] P[hrase] E[llipsis] is a necessary condition for the existence of tags in a language » (2011, p. 13).

Notons pour finir que nos recherches n'ont pu identifier aucun cas d'ellipse de compléments modaux au sein d'interrogatives. Les séquences dialogiques des textes que nous avons consultés ne recelaient aucun équivalent d'interrogatives elliptiques du type *puis-je ?, *doit-il ?, *veut-elle ?, que ce soit en tant que GDQT ou en tant qu'interrogative elliptique autonome. Il semblerait donc que l'on puisse identifier deux sous-classes de verbes en ancien français : les verbes modaux, qui autorisaient l'ellipse d'un TP, comme en français moderne, et ceux que Miller décrit comme des pro-prédicats. Ces derniers ont disparu de la langue, tandis que les premiers ont survécu jusqu'à nous. Cette distinction semble valider l'analyse de Miller selon laquelle *faire*, *avoir* et *être* ne reçoivent pas de constituant ellipsé.

Avant de conclure, nous proposerons pour résumer notre analyse les deux tableaux suivants :

ancien/moyen français	réponses-échos	GDQT	ellipse du TP
estre, avoir, faire	+	+	-
devoir, pouvoir	+	-	+
français moderne	réponses-échos	GDQT	ellipse du TP
être, avoir, faire	-	-	-
devoir, pouvoir	-	-	+

3. Conclusions

Dans cette étude, nous avons vu que la notion de pro-prédicat développée par Miller peut s'étendre, dans l'ancienne langue, aux cas des réponses-échos comportant un verbe modal. Nous avons également noté qu'en revanche, nous n'avions pu trouver aucun GDQT construit avec un verbe modal. L'analyse de Sailor selon laquelle l'existence des GDQT est conditionnée par la possibilité d'ellipser le VP semble ne pas pouvoir s'appliquer au cas du français, dans la mesure où l'ellipse modale, courante dans l'ancienne langue comme dans la moderne, concerne l'ellipse d'un syntagme plus étendu que le VP si l'on en juge par les récentes recherches sur la question. D'autre part, nous avons identifié un problème dans l'analyse de Miller (pro-prédicats au lieu d'ellipse du VP) selon laquelle le français médiéval n'aurait pas pu permettre les GDQT, ce qui n'est pas le cas. La disparition de ces derniers doit donc trouver son explication ailleurs, et au vu des sources consultées, elle pourrait bien relever de pressions normatives plutôt que d'une modification structurale de la syntaxe.

Birmingham City University
University of London Institute in Paris

Richard INGHAM
Geoffrey ROGER

Références bibliographiques

- Authier, Marc, 2012, « Ellipsis as movement and silence: evidence from French », University of Pennsylvania, *Working Papers in Linguistics* 18, 1.
- Axelsson, Karin, 2011, « A cross-linguistic study of grammatically-dependent question tags. Data and theoretical implications », *Studies in Language*, 35, 793-851.
- Busquets, Joan, et Denis, Pascale, 2001, « L'ellipse modale en français: le cas de "pouvoir" et "devoir" », *Les Cahiers de grammaire*, 26, 55-74.
- Brunot, Ferdinand, 1905, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, 3, Paris, Armand Colin.
- Dagnac, Anne, 2010, « L'ellipse modale en français : arguments pour une ellipse du TP », in: Durand, Jacques / Habert, Benoît / Laks, Bernard (ed.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique française (Paris, 9-12 juillet 2008) CD-ROM des actes*, Paris, Institut de linguistique française.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, Paris, Jean-Baptiste Coignet.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1835, Paris, Firmin Didot frères.
- Frantext Moyen Français. <www.frantext.fr/scripts/moyen_francais/7fmr.exe?CRITERE=NOUVEL_ACCUEIL;OUVRIR_MENU=1;s=2055600390;ISIS=isis_bbg_moyen_francais.txt;s=2055600390;;ISIS=isis_bbg_moyen_francais.txt>
- Grevisse, Maurice, 1980 [1936], *Le bon usage*, Paris, Duculot.

- Haase, Alfons, 1898, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Alphonse Picard et fils.
- Jensen, Frede, 1990, *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemeyer.
- Littré, Émile, 1873-1877, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Marchello-Nizia, Catherine, 1979, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.
- Martin, Robert, et Wilmet, Marc, 1980, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI.
- Maupas, Charles, 1972 [1618], *Grammaire et syntaxe française*, Genève, Slatkine Reprints.
- Ménard, Philippe, 1973, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, SOBODI.
- Miller, Philip, 1997, « Auxiliary Verbs in Old and Middle French : A Diachronic Study of Substitutive Faire and a Comparison with the Modern English Auxiliaries », in : Van Kemenade, Ans / Vincent, Nigel (ed.), *Parameters of Morphosyntactic Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 119-133.
- Oudin, Antoine, 1972 [1632, 1640], *Grammaire française rapportée au langage du temps & Grammaire française rapportée au langage du temps reveuë et augmentée de beaucoup en cette seconde édition*, Genève, Slatkine Reprints.
- Ponchon, Thierry, 1994, *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale. Le verbe faire en français médiéval*, Genève, Droz.
- Projet Mazarinades / RIM. <www.mazarinades.org/>
- Reid, Thomas Bertram Wallace, 1939, « Non, nen and ne with Finite Verbs in French », in : *Studies in French Language and Medieval Literature presented to Professor Mildred K. Pope*, Manchester, The Manchester University Press, 305-313.
- Ryckeboer, Hugo (1998) « Substituting doen in tag questions and short replies in southern Dutch dialects », in : Tieken-Boon van Ostade / Ingrid Van Der Wal, Marijke / Van Leuvensteijn, Arjan (ed.), *Do in English, Dutch and German : History and Present-day Variation*, Amsterdam, Stichting Neerlandistiek / Münster, Nodus, 65–81.
- Sailor, Craig, 2011, « VP Ellipsis in Tag Questions: a Typological Approach », in : Grinsell, Timothy / Baker, Adam / Thomas, Julia / Baglini, Rebekah / Keane, Jon (ed.), *Proceedings of the 46th Chicago Linguistic Society (CLS 46)*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Schulze, Alfred, 1899, « Besprechungen E. Etienne, Essai de grammaire de l'ancien français », *ZrP*, 20, 403-405.
- Spitzer, Leo, 1946, « La particule mon », *Publications of the Modern Languages Association of America*, vol. 61, no. 3, 607-619.